

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 26/02/2020

Lancement des travaux de valorisation des espaces publics dans le hameau de Navacelles

UN SITE EXCEPTIONNEL

L'ensemble du territoire du Cirque de Navacelles, des gorges de la Vis et des Causses qui l'entourent, constitue un territoire remarquable et de projet qui a obtenu en 2017 le label Grand Site de France.

Ce label Grand Site de France est attribué par l'Etat à des paysages exceptionnels, reconnus de tous et fragiles, de forte fréquentation et notoriété, qui font l'objet d'un projet de préservation, de gestion et de mise en valeur sur le long terme. C'est un label exigeant et sélectif, qui permet de protéger la zone et de trouver l'équilibre entre la préservation des paysages et patrimoines avec la pression touristique et les activités économiques.

C'est pour contribuer à la qualité d'accueil des visiteurs, à la qualité de vie des habitants, à la préservation du paysage et à la valorisation du patrimoine que se sont engagés des travaux de valorisation des espaces publics du hameau de Navacelles. Ces travaux seront réalisés de 2020 à 2022, par maîtrise d'ouvrage déléguée à la Communauté de Communes du Lodévois & Larzac pour la Commune de Saint Maurice Navacelles, le Département de l'Hérault et EDF, concessionnaire de l'Etat sur l'ouvrage hydraulique. Ils représentent 2 M€ avec des financements de l'Etat 25%, de la Région 12%, du Département de l'Hérault 47%, de la Communauté des communes du Lodévois et Larzac 10% et de la Commune de Saint Maurice Navacelles 6%.

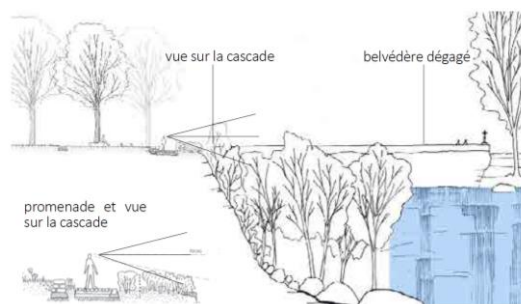


LES OBJECTIFS DE CE PROJET

1. L'ancien méandre dégagé



2. Une rivière retrouvée



3. Des usages organisés



4. Un chantier exemplaire

Le chantier prévoit la réutilisation des matériaux (pierre, bois...) prélevés lors des travaux dans un souci écologique et de développement durable (réduction du transport, de l'importation de matières...)

Ces travaux permettront de valoriser les espaces publics du hameau, faciliter et sécuriser les circulations et stationnements (retournement, quai navettes), reconstituer calades et murets du village, réhabiliter la promenade au sommet de la coquille vers la statue de la Vierge, préserver les paysages emblématiques (ancien méandre de la Vis)...

A l'échelle du Grand Site, ces travaux concourent au développement **des mobilités douces** entre le hameau et les belvédères (services de navettes, randonnée pédestre, VAE), à l'accueil des **visiteurs**, la qualité de vie des **habitants** ainsi qu'à la valorisation des **paysages et patrimoines**.

LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX : DU 24 FÉVRIER AU 31 MAI 2020

Cette première phase de travaux consiste à débroussailler et élaguer la végétation le long de la rivière et de la falaise du rocher de la Vierge. Les déchets verts seront soit utilisés comme bois de chauffage par les habitants soit broyés en copeaux sur site.

Afin de sécuriser à terme le stationnement sous la falaise, elle sera «peignée» de façon à faire tomber les pierres non stables. Ces dernières seront stockées dans l'ancien méandre de la Vis du hameau afin d'être recyclées pour reconstituer les murets et calades du village et particulièrement le long du sentier qui remonte jusqu'à la statue de la Vierge.

C'est un chantier pédagogique et qui vise à appliquer les principes de **développement durable**, notamment en limitant l'importation de nouveaux matériaux et en réutilisant ceux engendrés par le chantier.

Lors de cette phase de travaux, la **circulation** des voitures dans le hameau de Navacelles sera restreinte sauf les week-ends du mois de mai. Les commerces et hébergements du village resteront ouverts durant toute cette phase de travaux.

AMIS VISITEURS : QUE FAIRE ET QUE VOIR PENDANT CETTE PREMIÈRE PHASE DE TRAVAUX ?

• Les Belvédères de Blandas et de la Baume Auriol

Profitez des belvédères pour admirer et comprendre le Grand Site de France !

De plus, en partant des belvédères, vous pouvez randonner jusqu'au hameau de Navacelles depuis :

- les Belvédères de Blandas : 5.7km / 2h / niveau moyen à difficile, Aller/Retour
- le Belvédère de la Baume Auriol : 4km / 2h / niveau difficile, Aller/Retour



• Les Moulins de la Foux

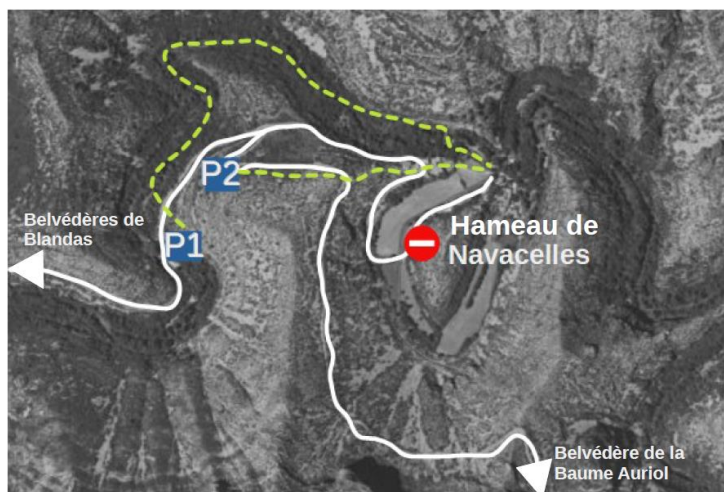
Découvrez la résurgence de la rivière de la Vis !

Vous pouvez randonner jusqu'aux moulins de la Foux depuis :

- les Belvédères de Blandas : boucle 12km - 4h
 - le Belvédère de la Baume Auriol : boucle 14km - 5h30
 - le parking des moulins de la Foux (D713) : A/R 2.6km - 1h
 - les parkings au plus proche du hameau de Navacelles : boucle 10km - 3h30
- Informations sur les randonnées sur www.cirquenavacelles.com/activites/



• Au plus près du hameau de Navacelles



Légende :

P1 Parking 1, 15min du hameau, à pied

P2 Parking 2, 10 min du hameau, à pied

--- Itinéraire pédestre, (non accessible PMR)

⊘ Accès interdit jusqu'à mi-avril, Ouvert les week-ends du mois de mai

IMPORTANT CIRCULATIONS

Pour des questions de sécurité, la circulation des voitures dans le hameau de Navacelles est restreinte sauf les week-ends du mois de mai et le stationnement limité et temporaire.

La visite du hameau est possible et les commerces et hébergements resteront ouverts (cafés, restaurant, boutique, chambres d'hôte, gîte d'étape, hôtel).

Profitez des parkings P1 et P2 pour accéder au hameau par une petite randonnée le long de la rivière ou par le haut du village.

La circulation entre les belvédères n'est pas impactée.

Contact presse :

Commune de Saint Maurice Navacelles - 04 67 44 61 62
Communauté de Communes du Lodévois & Larzac - 04 11 95 01 40
Syndicat Mixte du Grand Site du Cirque de Navacelles - 04 99 54 27 03

Photographies : www.cirquenavacelles.com/decouverte-2/photographies-disponibles/

Informations touristiques :

Office de Tourisme Lodévois et Larzac - 04 67 88 86 44
Office de Tourisme Cévennes & Navacelles - 04 67 81 01 72

Plus d'informations : www.cirquenavacelles.com/le-projet-de-valorisation-du-hameau-de-navacelles/

